

**ATTESTATION DEROGATOIRE DE DÉPLACEMENT
DEPUIS ET VERS LES TERRITOIRES ULTRAMARINS IMPOSANT DES MOTIFS IMPERIEUX¹**

**D'ORDRE PERSONNEL OU FAMILIAL, POUR UN MOTIF DE SANTE RELEVANT DE
L'URGENCE, POUR UN MOTIF PROFESSIONNEL NE POUVANT ÊTRE DIFFÉRÉ**

Cette attestation est à présenter par les passagers aux compagnies de transport, avant l'utilisation du titre de transport, ainsi qu'aux autorités. A défaut, un refus d'embarquement ou d'accès au territoire sera prononcé. Elle devra être accompagnée de la présentation :

- d'une déclaration sur l'honneur d'absence de symptômes d'infection à la covid-19 et d'absence de contact avec un cas confirmé de covid-19 ;
- pour les personnes de onze ans ou plus, d'un examen biologique de dépistage virologique (PCR) réalisé moins de 72 heures avant l'embarquement ne concluant pas à une contamination par la covid-19 ;
- d'un engagement sur l'honneur à s'isoler durant sept jours et à se soumettre à un examen biologique de dépistage virologique (PCR) à l'issue de cette période d'isolement.

Partie à compléter par le voyageur :

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

Nationalité :

Demeurant :

certifie que mon motif de déplacement correspond à l'un des motifs suivants prévus au II de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 (cocher la case) :

[] Motif impérieux d'ordre personnel ou familial (préciser) :

[] Motif de santé relevant de l'urgence (préciser) :

[] Motif professionnel ne pouvant être différé (préciser) :

Adresse où sera réalisé l'isolement :

Fait à, le...../...../2021

(signature)

¹ Il est vivement conseillé de consulter les sites du Gouvernement ou du Ministère de l'Intérieur, des préfectures et hauts commissariats des territoires ultramarins, des gouvernements de Polynésie Française et de Nouvelle Calédonie, ainsi que des compagnies aériennes pour connaître les territoires outre-mer imposant un motif impérieux pour s'y rendre.

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

A SE SOUMETTRE AUX REGLES RELATIVES A L'ENTREE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

(ARRIVEE EN METROPOLE OU SUR UN TERRITOIRE D'OUTRE-MER)

Cette déclaration est à présenter aux compagnies de transport, avant l'utilisation du titre de transport, par les passagers qui souhaitent voyager à destination de la France métropolitaine, ainsi qu'aux autorités en charge du contrôle des frontières.

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

déclare sur l'honneur n'avoir présenté, au cours des dernières 48 heures, aucun des symptômes suivants :

- de la fièvre ou des frissons,
- une toux ou une augmentation de ma toux habituelle,
- une fatigue inhabituelle,
- un essoufflement inhabituel quand je parle ou je fais un petit effort,
- des douleurs musculaires et/ou des courbatures inhabituelles,
- des maux de tête inexplicables,
- une perte de goût ou d'odorat,
- des diarrhées inhabituelles.

déclare sur l'honneur ne pas avoir connaissance d'avoir été en contact avec un cas confirmé de covid-19 ;

m'engage sur l'honneur à :

- me soumettre à un test antigénique ou à un examen biologique éventuel à l'arrivée ;
- m'isoler durant sept jours ;
- me soumettre à un examen biologique de dépistage virologique à l'issue de cette période d'isolement de 7 jours.

Fait à :

Le : à h

Signature :